



Renseignements pratiques

Inscription avant le **24 août 2018**

- En ligne sur www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile ou
- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit, Université de Genève – 1211 Genève 4

Lieu

Université de Genève, Uni Mail

Finances d'inscription

- CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

Responsabilité et nouvelles technologies

mardi **4** septembre 2018

Professeurs Christine CHAPPUIS et Bénédict WINIGER

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4

Affranchir
SVP

Informations complémentaires

Francine PINGET
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 33 | Francine.Pinget@unige.ch



FACULTÉ DE DROIT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

PROGRAMME | Journée de la responsabilité civile 2018

8h30	Accueil
9h00	Introduction générale Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
9h15	Artificial Intelligence : The basics behind the technology Marcel SALATHE, professeur à l'EPFL
10h15	Pause
10h45	La responsabilité découlant de l'utilisation de véhicules autonomes Vincent BRULHART, professeur aux Universités de Genève et Lausanne, docteur en droit, avocat
11h45	Hot Topics en matière de responsabilité civile Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève

12h15	Pause déjeuner <i>Le déjeuner peut être pris à la cafétéria d'Uni Mail ou dans l'un des restaurants des environs</i>
13h45	Les nouvelles technologies et la responsabilité des avocats Jérôme GURTNER, docteur en droit
14h30	La responsabilité des hébergeurs (<i>fake news</i>) Michel REYMOND, docteur en droit, avocat-stagiaire
15h15	La responsabilité pour techniques médicales de pointe Valérie JUNOD, professeure aux Universités de Genève et de Lausanne, docteure en droit, avocate
16h00	Clôture du colloque

www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile

Journée de la responsabilité civile 2018 | Responsabilité et nouvelles technologies

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au 24 août 2018

À remplir en lettres majuscules

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom:	
Entreprise (en toutes lettres):	
Titre, fonction:	
ADRESSE DE CONTACT	
<input type="checkbox"/> Privée	
Adresse postale:	
NP/ville/pays:	
Téléphone:	

Je m'inscris à la Journée de la responsabilité civile du **mardi 4 septembre 2018** sur **Responsabilité et nouvelles technologies** et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription:

- CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée, qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date: Signature: